

**- Information -
Subventions ATSR**

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°5		Bureau	
séance du 29/05/02	favorable	séance du 07/06/02	favorable

Processus de programmation ATSR

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est membre du Comité Local de programmation du Programme "Avenir du Territoire entre Saône et Rhin" ainsi que du Comité Régional.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est en cours d'élaboration de son projet d'agglomération qui définit, pour les 15 prochaines années, sa stratégie .

Afin de garantir la cohérence entre la démarche de projet du territoire et la contractualisation, la Préfecture demande à ce que tous les projets soumis au programme "Avenir du Territoire entre Saône et Rhin" et interpellant le territoire de la communauté d'agglomération fasse préalablement aux comités de programmation l'objet d'une analyse par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Cette analyse doit donner lieu à une attestation émanant du Bureau.

Pour cela, la Préfecture invite tout dépositaire de projet à s'adresser préalablement à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour obtenir cette attestation qui fait dorénavant partie des pièces à produire pour l'instruction du dossier.

La liste des projets présentés ci-dessous a été validée par le Bureau.

La validation de cette liste n'engage pas la Communauté d'Agglomération sur les éventuelles aides apportées à certains de ces projets.

- 1) Portail Web du Grand Besançon
- 2) Etude sur les infrastructures haut débit
- 3) Installation d'une chaufferie bois à Gennes
- 4) Travaux de réhabilitation sur la friche industrielle de Deluz
- 5) Réalisation d'un sentier découverte (Combe BOICHARD) à Besançon
- 6) Rénovation d'un système d'assainissement (Vortex) sur le secteur Besançon-Thise-Chalezeule

- 7) Etude sur la réhabilitation de la place Granvelle et du Square Castan
- 8) Fiches éco geste dans le BVV
- 9) Démarche H.Q.E. Chaufferie bois de Planoise (Construction d'une chaufferie bois sur le terrain situé entre la rue de Dole et la chaufferie actuelle et construction d'un hangar de stockage)
- 10) Bastion Gaulard (Travaux de sécurité et d'aménagement : isolation acoustique, menuiseries extérieures, peinture et ventilation des locaux...)
- 11) Acquisitions de terrains friche industrielle de Casamène (Acquisition de plusieurs propriétés sur le site de Casamène préalable au programme d'aménagement)
- 12) Acquisition foncière à Port Douvot et à Velotte (- acquisition du terrain pour construire la maison de quartier de Velotte- acquisition de terrain à Port Douvot à proximité de la station d'épuration)
- 13) Amélioration des parcs et espaces verts (- étude Castan/Granvelle- jardin des sens)
- 14) Programme de développement politique 2 roues (vélos) - Itinéraire Centre Ville/Campus/Gare (Développement des pistes cyclables)
- 15) Programme de développement politique 2 roues (vélos) - achèvement de la boucle du centre ville
- 16) Acquisitions foncières aux Prés de Vaux - Acquisitions préalables au programme d'aménagement de la friche des Prés de Vaux
- 17) Démarche HQE Maison de quartier de Velotte

Concernant le projet « péniche à énergie solaire » déposé par l'association Horizon pour tous, le Bureau l'examinera lors d'une prochaine séance.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces décisions du Bureau.

Pour extrait conforme,

Le Président